

P A D D

Notre territoire demain.

Articuler développement et déplacements



Concevoir et mettre en place
une nouvelle façon de
se déplacer plus respectueuse
de l'environnement.

Développer en priorité l'offre de transports collectifs

par la mise en place dès 2010 de la première ligne de tramway dans le pôle urbain, la réorganisation des réseaux bus, le développement d'une desserte rapide vers les polarités et l'organisation des rabattements vers les transports collectifs.

Se déplacer autrement

en favorisant les modes de transports "doux" pour les déplacements de proximité (pistes cyclables, liaisons piétonnières...).

Adapter le réseau routier

finaliser le contournement de l'agglomération angevine, mettre en place les contournements de Seiches-sur-le-Loir et de Saint-Jean-de-Linières.

Organiser le territoire pour contenir les besoins de déplacements

rapprocher l'emploi et les services de l'habitat.

Promouvoir une politique de stationnement adaptée

par une localisation optimum des parcs-relais autour des points d'arrêts des transports en commun au sein des polarités.

